

recommandations. Je pourrais, en passant, exprimer l'espoir que si cette ligne de conduite était adoptée les recommandations de ce comité auraient plus d'effet sur le gouvernement que les recommandations de tout autre comité jusqu'ici.

Des voix: Bravo!

M. Nesbitt: En terminant, je signale qu'une coordination s'impose clairement et désespérément entre l'activité assez restreinte du gouvernement fédéral sous ce rapport et celle des gouvernements provinciaux. Le ministre a démontré qu'il était un homme plein de promesses depuis qu'il a occupé son poste. Je suis heureux de constater qu'il fraye la voie et j'espère qu'il va persévérer.

M. Barry Mather (Surrey): La déclaration du ministre des Transports touche un problème très grave qui intéresse tous les Canadiens. Les accidents de la route, depuis quelques années, font plus de 100 morts par semaine, plus de 3,000 blessés et occasionnement des pertes matérielles qui atteignent plusieurs millions de dollars.

Les accidents ont trois causes principales: le conducteur, le véhicule et la route. En 1967, certains députés avaient inscrit au *Feuilleton* des projets de loi proposant différentes mesures de sécurité routière, mais ils acceptèrent de retirer leurs bills quand le gouvernement consentit à soumettre la question au comité de la justice et des questions juridiques. Le comité, après un débat minutieux, a proposé certaines recommandations importantes dont l'une a été mise en œuvre la semaine dernière par l'adoption de la loi sur l'ivresse au volant.

La déclaration qu'a faite aujourd'hui le ministre, si elle laisse à désirer, n'en représente pas moins un pas en avant en ce qui concerne la coordination des mesures fédérales, provinciales et industrielles visant à réduire le nombre des accidents et à améliorer les dispositifs de sécurité des voitures, ainsi que le réseau routier lui-même. Je tiens à dire que j'ai été un peu déçu que le ministre n'ait pas annoncé la nomination de la commission de sécurité publique dont a parlé son prédécesseur. Il y a à peine une semaine, l'Association des automobilistes canadiens, qui compte un million de membres, a exhorté le gouvernement à créer cette commission chargée de rendre nos routes plus sûres. J'insiste auprès du ministre pour qu'il songe à nommer bientôt les membres de cette commission.

Pour illustrer l'importance de la question, je dirai que pendant que nous en parlions au moins un Canadien a été tué sur notre réseau routier, quelque 30 ont été blessés et les pertes matérielles dépassent \$100,000.

[Français]

M. René Matte (Champlain): Monsieur l'Orateur, nous sommes bien d'accord pour que l'on surveille la sécurité routière dans tout le pays.

Au fait, lorsque l'honorable ministre insiste sur le fait qu'il faudra de plus en plus appliquer de normes de sécurité, lors de la construction des véhicules eux-mêmes, nous sommes bien d'accord, mais nous estimons que de tous les accidents qui se produisent, ce n'est pas là le facteur le plus important.

Il peut arriver que la meilleure voiture offre plus de garantie qu'elle n'en possède vraiment contre les défauts susceptibles d'entraîner de graves accidents. Bien sûr, on peut y remédier, mais ce n'est là, à mon sens, qu'une infime partie du problème, car la sécurité routière repose sur l'éducation et la formation des conducteurs de voitures. Au fait, ces deux facteurs constituent la plus grande cause des accidents que nous déplorons tous et qui sont devenus presque innombrables.

Tout dépend, dans la majeure partie des cas, de la formation de celui qui tient le volant et de son sens des responsabilités qu'il assume envers lui-même et les autres conducteurs.

L'incompétence des chauffeurs, la négligence, parfois, en des circonstances particulières, devraient faire l'objet d'une étude. Il faudra voir à l'éducation de ceux à qui on accorde des permis de conduire. Cela relève des provinces, bien sûr, mais le gouvernement fédéral peut aider les provinces à parfaire l'éducation de tous les conducteurs de véhicules automobiles.

• (2.20 p.m.)

[Traduction]

QUESTIONS ORALES

LE PÉTROLE

LES RÉUNIONS DU COMITÉ MIXTE CANADO-AMÉRICAIN SUR LE PÉTROLE—L'ÉNONCÉ D'UNE POLITIQUE

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre d'État, représentant Saskatoon-Humboldt. Est-il maintenant en mesure de dire, comme on l'avait demandé en son absence il y a environ une semaine, combien de fois s'est réuni le comité mixte du Canada et des États-Unis sur le pétrole, établi depuis mars dernier?